



Maîtriser et mettre en œuvre les bonnes pratiques de taille

"votre salarié a peu d'expérience en taille...cette formation est faite pour lui ! »



Informations pratiques

Durée 1 jour

Dates et lieux des prochaines sessions

Date ou période	Lieu	Horaires
Mercredi 14 décembre 2016	Maison de la viticulture - Beaune	09h00-17h30

Intervenants

Laurent ANGINOT - Conseiller matériel végétal - ATVB - Service Vigne et Vin Côte d'Or-Yonne
 Claire GROSJEAN – Chargée de mission Vigne-Maladies du bois – Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté

Tarif de la formation (net de TVA)

Ayant droit VIVEA* :	50	€
Autre public** :	211,00	€

* voir dernier appel à cotisations MSA / attestation de démarche installation
 ** consulter votre fonds d'assurance formation

Public concerné / Prérequis

Viticulteurs et Salariés viticoles de Côte d'Or

Faites-vous remplacer à tarif préférentiel

Les adhérents au Service de remplacement peuvent bénéficier de tarifs préférentiels pour des motifs de formation

Bénéficiez d'un crédit d'impôt

67 €/jour de formation dans la limite de 40 heures par an

OBJECTIF GENERAL

Apprendre à tailler sa vigne durablement

CONTENU

-0,5 jour matin : Bons principes de taille (Pourquoi et comment ?)
 -0,5 jour après midi : Mise en pratique sur le terrain dans une parcelle de vigne + Zoom sur la Taille Guyot Poussard

METHODES ET MOYENS

-Apports théoriques illustrés
 -Echanges entre les participants
 -Exercice de taille dans une parcelle de vigne

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation sera remise en dernière journée

Renseignements / inscriptions

Contact pour l'inscription

Anne-Claire REYNAUD
 03.80.68.66.66

anne-claire.reynaud@cote-dor.chambagri.fr

Responsable de stage

Anne-Claire REYNAUD
 03.80.68.66.66

anne-claire.reynaud@cote-dor.chambagri.fr